

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 10.035

L'An deux Mille Dix, le 29 Janvier à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 22 janvier 2010

DATE D'AFFICHAGE

Le 22 janvier 2010

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. LE GUEUT, Mme PELTIER, M. GIRAUD, Mme LECOMTE, Mme CROUÉ, M. BESSON, adjoints, Mme BARRAUD DUCHÉRON, M. CHABASSE, Mme CIRAUD-LANOUE, M. COASSIN, M. COEURET, Mme DOUMECQ, Mme FAUQUET-MOLL, M. GONZALEZ, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, M. MERLE, Mme MONNEREAU, Mme PELLET, M. POTENNEC, Mme WILLMANN, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

M. DENIS représenté par Mme PELLET
Mme CHABANEAU représentée par M. GONZALEZ
M. LABIA représenté par M. GIRAUD
Mme BOURDEAU représentée par M. MERLE
M. CAU représenté par M. COASSIN
Mme DUMAS représentée par M. LE GUEUT
M. FILOCHE représenté par Mme FAUQUET-MOLL
Mme LEFÈBVRE représentée par Mme BARRAUD DUCHÉRON
M. PRUDENCIO représenté par M. CHABASSE
M. RICH représenté par Mme CROUÉ
M. STOFFAËS représenté par Mme PELTIER

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : néant

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de présents :	22
Nombre de votants :	32

Madame DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : Attribution de subvention à l'Université Inter-Ages

RAPPORTEUR : Mme FAUQUET-MOLL

VOTE : 1 ABSTENTION

UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

1 ne prend pas part au vote

Dans l'attente de la subvention définitive de 2010, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention de 8 000 € à l'Université Inter-Ages.

Cette subvention de 8 000 € sera déduite du montant attribué par la Commission Culturelle.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Après avoir délibéré,

DECIDE

- d'attribuer la subvention suivante :

Article 6574 Fonction 30

- o Université Inter-Ages + 8 000,00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 1^{er} février 2010

Pour le Député-Maire,
L'adjoint délégué,
Bernard GIRAUD